RÉUNION DE LA COMMISSION DES AFFAIRES PARLEMENTAIRES DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Ottawa (Canada)
24 au 27 avril 2019

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- Mme Geneviève Hébert (Saint-François), rapporteure à la Commission des affaires parlementaires (CAP)
- Secrétaire administrative adjointe de la Section du Québec de l'APF

CONTEXTE

La CAP est l'une des quatre commissions permanentes de l'APF. Les commissions se réunissent deux fois par année, soit une fois à la veille de la Session de l'APF et une autre pour une réunion intersessionnelle.

Cette commission a pour fonction d'examiner les questions parlementaires d'intérêt commun entre les membres de l'APF, les orientations générales de la coopération interparlementaire, les questions juridiques dans l'espace francophone, les droits et libertés et le développement de la démocratie.

La réunion de la commission s'est tenue à Ottawa, sur invitation du président de la

Section canadienne de l'APF, M. Darrell Samson, et du président de la CAP, M. Robert Aubin.

La dernière réunion de la CAP s'est tenue le 8 juillet 2018, à Québec.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

À titre de rapporteure au sein de la Commission, présenter le nouveau thème porté par la Section du Québec, soit « **Ouverture des parlements : pour un rapprochement des institutions et des populations** ».

- La députée québécoise a présenté les grandes orientations du rapport qu'elle souhaite porter au sein de la Commission. Elle a consulté ses collègues parlementaires sur les priorités et les défis qu'ils rencontrent dans leurs institutions respectives, afin d'orienter le rapport selon leurs besoins.

Faire le **suivi des résolutions** adoptées aux sessions de Luxembourg (2017) et de Québec (2018).

- La parlementaire a déposé un tableau de suivi des résolutions et a rappelé, en lien avec la résolution sur la coopération interparlementaire, la tenue des principaux programmes de coopération organisés par l'ANQ, soit le Programme international de formation parlementaire et l'Atelier de leadership pour femmes parlementaires.

- En lien avec la résolution proposée par la Section du Québec sur l'éthique et la déontologie parlementaires dans l'espace francophone, en juillet 2018, la Commission a auditionné la Commissaire à l'éthique et à la déontologie du Québec, Mme Ariane Mignolet, et le Conseiller sénatorial en éthique du sénat canadien, M. Pierre Legault, sur la création d'un réseau francophone des déontologues parlementaires.

Insister sur l'importance, pour l'APF, de faire preuve d'une **plus grande transparence et d'une meilleure reddition de comptes**, notamment dans ses activités de coopération.

- Au point dédié aux actions de coopération de l'APF, la députée a réitéré l'importance accordée par la Section du Québec à une meilleure évaluation des besoins des parlements et à l'amélioration de la gestion axée sur les résultats. Elle également demandé que les rapports déposés comportent un suivi budgétaire plus exhaustif.

AUTRES RÉSULTATS

La réunion a été l'occasion, pour les parlementaires participants, d'adopter une proposition de loi-cadre concernant les enfants sans identité juridique. Ce projet sera soumis aux sections membres de l'APF pour consultation. Le projet de loi-cadre a pour objectif de mettre à disposition des parlements francophones le souhaitant un outil indicatif et modifiable pour créer un cadre législatif en vue de développer un enregistrement obligatoire, gratuit et public des naissances et, par le fait même, de reconnaître juridiquement tous les enfants.

Les membres de la Commission ont été informés de l'avancement des démarches concernant l'adoption du prochain cadre stratégique de l'APF (2019-2022). Celui-ci sera présenté, pour adoption, au Bureau puis à l'Assemblée plénière lors de leur prochaine réunion, en juillet 2019.

STATISTIQUES

18	15
parlementaires présents	parlements représentés, incluant le Québec

SUIVIS

La prochaine réunion de la CAP aura lieu à Abidjan (Côte d'Ivoire), le 7 juillet 2019.

Dépenses

Geneviève Hébert, rapporteure à la CAP

Transport	247,48 $
Repas	223,50 $
Hébergement	705,12 $
Frais d'inscription	0 $
Divers	51,90 $
Sous-total	**1 228,00 $**

Secrétaire administrative adjointe de la Section du Québec de l'APF

Transport	258,80 $
Repas	223,50 $
Hébergement	705,12 $
Frais d'inscription	0 $
Divers	51,90 $
Sous-total	**1 239,32 $**

Sous-totaux globaux

Transports	506,28 $
Repas	447,00 $
Hébergement	1 410,24 $
Divers	103,80 $
Autres frais	0 $
Total	**2 467,32 $**

Ce rapport a été approuvé par les participants.